



Le Bellefontain

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 4 - Octobre 2015



Edito

L'été est derrière nous, l'automne et son manteau de froidure est de mise pour nous tous. L'hiver n'est pas loin et frappe à notre porte.

Un point sur le mur de la maison de retraite, la progression est lente et difficile, nous sommes toujours en phase d'expertise avec l'expert missionné par le juge. Nous avons désigné par appel d'offres un maître d'œuvre pour rédiger le cahier des charges des travaux à envisager. L'expert judiciaire doit rendre ses conclusions et son rapport vers la mi-décembre pour le transmettre au tribunal administratif. Suite à cet envoi, nous attendrons l'audience de jugement qui devrait statuer au plus vite, nous l'espérons, sur les responsabilités de chacun afin de pouvoir entreprendre les travaux pour redonner son paysage originel au site. Nous devons tenir compte de l'avis de l'architecte des bâtiments de France puisque le mur et le parc du château sont en site classé, classement de la vallée de la Thève et de l'Ysieux.

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

Sommaire

Le Plan local d'Urbanisme
Vie du village
Notre Ecole
Informations



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Dès le début du mandat que vous nous avez donné, une de nos premières décisions a été d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune.

Afin de nous mettre en conformité avec la loi, le PLU doit être approuvé avant mars 2017. Cette date peut sembler lointaine, mais au regard des formalités administratives obligatoires, notamment de consultations des services extérieurs et d'enquête publique, ce délai est en réalité très court et nécessitera une forte mobilisation des élus, du bureau d'études qui nous accompagne (INGETER), mais aussi de l'ensemble des Bellifontaines et Bellifontains par le biais de la concertation.

Les objectifs du PLU

Le PLU permet à la commune de se doter d'un projet d'urbanisme pour 15 ans. Le PLU, qui remplace le POS, permet comme ce dernier, de règlementer les constructions nouvelles et les travaux sur les bâtiments existants en fonction de zones cohérentes au regard de la destination des sols (zone urbaine pavillonnaire et de bourg ancien, zone naturelle, agricole et forestière).

La nouveauté d'un PLU est d'élaborer un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui présentera les objectifs de développement de notre commune dans les domaines de l'environnement, des équipements publics, de l'urbanisation, des déplacements,... Ce volet du PLU est le reflet des choix politiques des élus du développement du territoire pour les 15 prochaines années.

Le PLU est également composé d'un diagnostic, qui reprend les informations complètes sur l'histoire, l'environnement, les données socio-économiques,... Il est complété par un volet justifiant les choix retenus pour élaborer le PLU et ses incidences sur l'environnement, constituant ainsi le rapport de présentation.

Il faut noter que la commune travaille dans un cadre strict qu'est l'application des orientations issues du Code de l'urbanisme, du SDRIF (document d'urbanisme de la Région Ile de France qui a été approuvé fin 2013), mais aussi de la charte du Parc Naturel Régional Oise Pays de France, (également en cours de révision). De plus un certain nombre de servitudes avec en premier lieu le classement de la vallée de l'Ysieux limitent fortement nos marges de manœuvre.

La concertation

Un registre est à votre disposition au secrétariat de la Mairie depuis l'ouverture de la procédure afin de vous permettre de vous exprimer sur le sujet. Par ailleurs noter ce rendez-vous.

La présentation du diagnostic et des enjeux du PLU de notre commune vous sera faite lors de la première réunion publique le

Mardi 24 novembre 2015 à 19h00
Salle des fêtes de la Mairie

Vie du village

Nos amis les chiens

Comme vous avez pu le constater, nous avons fait le choix de mettre en place deux dispositifs permettant à chaque propriétaire de chien en balade dans le village de faire un acte civique en ramassant les déjections de son animal de compagnie. Toutefois, force est de constater que leur usage n'est pas systématique.

Alors, un geste simple, prenez un sac dans le distributeur, utilisez le quand le besoin s'en fait ressentir et jeter le dans la poubelle suivante sur votre parcours, tout le monde vous en sera reconnaissant.

Animations du village

Un grand bravo à tous les bénévoles du Foyer Rural pour l'organisation de « La Ronde des Villages », randonnée pédestre qui a permis à près de 300 marcheurs de découvrir la campagne autour de Bellefontaine. Merci et à l'année prochaine.

Repas des Aînés

Comme les années précédentes, la commune invitera ses aînés au restaurant d'application « Le Manoir » restaurant de la Rotonde à Gouvieux, le Mercredi 09 Décembre 2015 à partir de 12 heures.

« L'école Alain FOURNIER »

Voilà près de deux mois, les vacances d'été se sont terminées. La rentrée des élèves s'est faite le 1^{er} septembre 2015, dans de bonnes conditions. Les postes d'enseignants étaient tous pourvus pour accueillir les 103 élèves de notre école.

1. La classe de Mme FEUERSTEIN : 27 élèves : 12 CM2, 15 CM1
2. La classe de Mme BIELLE-GARNIER : 27 élèves : 13 CE2 et 14 CE1
3. La classe de Mme LE FLOCH : 30 élèves : 16 CP et 14 GS
4. La classe de Mme BELLANGER : 19 élèves : 13 MS et 6 PS

Pour alléger la classe de CP (Cours Préparatoire), les GS (Grande Section) ont été divisés en 2 groupes, le premier avec les CP et les GS avec les maternelles. Ils intervertissent en milieu de semaine.

Répartition des élèves par communes

Bellefontaine : 41 élèves, Jagny sous Bois : 21 élèves, Lassy : 11 élèves, Le Plessis Luzarches : 10 élèves, Luzarches : 14 élèves (dont 9 de La Maison des Champs, Divers : 6 élèves)

Activités

La classe de CE1-CE2 bénéficie actuellement d'une activité « Poney » sur 5 semaines. Du 26 janvier au 12 avril 2016, cette même classe participera à l'activité piscine, sur 10 séances à la piscine de Survilliers. Le transport sera assuré par un car de la société PNA.

Du 14 au 19 février 2016, la classe de CM1-CM2 bénéficiera d'une classe découverte à Gouville sur Mer, dans la Manche. Les élèves découvriront le char à voile et le milieu naturel.

SIPEAF

Le Syndicat Intercommunal de l'Ecole Alain Fournier (SIPEAF) assure l'organisation des autres services que l'enseignement, pour ce faire celui-ci emploie un certain nombre d'agents.

Tout d'abord, cette année, un nouveau poste de Directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a été créé pour coordonner l'accueil des élèves du matin à partir de 7h, la restauration scolaire de 11h45 à 13h45, l'accueil du soir de 16h15 à 19h00, les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques) du mercredi matin de 8h45 à 9h45, l'accueil du mercredi après-midi de 13h30 à 18h00. Il est tenu par Mme Léa DAGNICOURT et répond aux normes imposées par la CAF et le service de La Jeunesse et des Sports de la Préfecture.



Caroline VANNIER, assure le secrétariat des affaires scolaires du SIPEAF. Marine SMOLASKI, Agent technique des écoles maternelles, en congé de maternité, reprend le 2 novembre. Elle a été remplacée par Jacqueline ARKSOY. Simone COLLOT que l'on retrouve dans tous les services, Gisèle VIGNERON et Evelyne GOBERT à la restauration scolaire, Nadège MAZILLE à l'accueil du soir et enfin Christine TELLESCHI professeur de sport qui intervient le mercredi matin.

Nous compléterons ces informations sur notre école dans le prochain numéro du Bellifontain.



L'église Saint Nicolas

La commune se doit d'entretenir ses bâtiments publics, un premier programme de rénovation de l'église Saint-Nicolas est lancé avec des aides et des subventions de nos différents partenaires, le Conseil Départemental du Val d'Oise, notre député Monsieur Jean Pierre BLAZY et le concours pour les vitraux, de la section vitrail du foyer rural.

Cette première tranche comporte plusieurs volets incluant des interventions sur l'ensemble de l'église sauf le clocher.

Travaux à prévoir sur les façades Nord Ouest, Nord Est et Sud Ouest

Dépose des plantations en pieds de mur avec un réaménagement par du béton stabilisé avec système de recueillement des eaux et enterrement des descentes d'eaux pluviales, afin d'éviter les remontées d'humidité actuellement visibles.

Piochage de l'ensemble des enduits dégradés et décollés ; ouvertures des fissures ; reprise et restructuration des maçonneries détériorées. Re-jointoyage des pierres, ravalement de toute la partie narthex (la petite avancée au bord du trottoir).

Sondage structurel au niveau de l'arcade d'entrée et renfort par un tirant métallique à envisager.

Travaux à prévoir sur l'ensemble des toitures

Dépose de l'ensemble de la couverture du narthex et remplacement des chevrons fragilisés.

Réfection et démoussage générale de la toiture avec mise en place du produit antimousse, remplacement des tuiles cassées et scellement des tuiles en rive de toit.

Remplacement des gouttières, pose d'une couverture en plomb avec goutte d'eau au niveau des appuis en biais des baies, mise en place d'une gouttière et descente d'eau pluviale au niveau de la couverture du clocher.

Travaux à prévoir pour l'intérieur du bâtiment

Elimination en totalité les enduits existants, ainsi que les mousses et les lichens.

Réfection des joints de la maçonnerie sur 2 à 5 cm de profondeur, remplacement des pierres ou briques manquantes en les scellant.

Réalisation d'un gobetis de 3 à 5 mm d'épaisseur, rejointement de la maçonnerie et enduit à la chaux naturelle en tout point au nu des pierres.

Reprise intégrale de l'intérieur du narthex à l'entrée et de la sacristie y compris les menuiseries.

Reprise, ponçage et cirage des tomettes existantes. Reprise et remplacement des nez de marche en pierre.

Reprise de l'électricité y compris éclairage et chauffage par rayonnement.

Une deuxième tranche portera sur la structure du clocher car comme vous avez pu le constater les cloches de l'église se sont arrêtées. En effet, l'architecte du projet, au regard des fissures que tout le monde peut constater de bas en haut du clocher mais aussi de la dégradation à l'intérieur de l'édifice, nous a conseillé d'éviter les vibrations sur le clocher qui auraient tendance à aggraver la situation en attendant une intervention lourde.

**Le SIGIDURS se mobilise
pour la Semaine
Européenne de la
Réduction des Déchets
Du**

21 au 29 novembre 2015

Animation Eco-achats

Samedi 21 novembre de 10 h à 17 h
Galerie commerciale – Carrefour de
Saint-Brice-sous-Forêt

Vous allez apprendre à réaliser des
achats malins, pauvres en déchets et
bénéfiques pour votre porte-monnaie !

REPAIR Café

Samedi 28 novembre de 10 h à 17 h
Rue F. de Lesseps à BOUFFÉMONT

Réparer ensemble, c'est l'idée du
Repair Café, une rencontre ouverte à
tous dont l'entrée est libre et gratuite.

TROC

Livres en gare

Du 23 au 27 novembre
Gare d'Écouen Ézanville
Le TROC Livres consiste à
échanger un livre déjà lu ou
inutilisé contre un autre

"Une seconde vie pour mes jouets" Du 23 au 27 novembre

Collecte de jouets dans 4 écoles du territoire

Ils seront ensuite récupérés par La Croix-Rouge française puis distribués aux bénéficiaires de l'association au moment de Noël.